

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 16 septembre 2008 à 18 h 50, à la salle Orchidée située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Michelle Laguë, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Normand Héroux et Michel Gervais

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mesdames Francine Chabot et Colette Larose

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Byette, directeur général
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 18 h 50.

4-CE-2008-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Désilets :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions orales du public
4. Affaires de la Direction générale
5. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
6. Affaires du Service des ressources éducatives
7. Affaires du Service des ressources humaines
8. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 8.1 Entente avec la Communauté hellénique de Montréal - École primaire Socrates – transport scolaire
9. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
10. Affaires du Service des ressources matérielles
11. Affaires du Service des technologies de l'information
12. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite la personne présente dans le public à prendre la parole. Cette personne n'a pas pris la parole.

5-CE-2008-2009

ENTENTE AVEC LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL – ÉCOLE PRIMAIRE SOCRATES – TRANSPORT SCOLAIRE

CONSIDÉRANT la lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport datée du 19 juin 2008 autorisant la délivrance de l'agrément aux fins de subventions pour les services de l'éducation préscolaire et pour les services d'enseignement au primaire dispensés au campus de l'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil;

CONSIDÉRANT que la Communauté hellénique de Montréal souhaite que le transport scolaire des élèves fréquentant l'école Socrates IV, située au 5220 Grande-Allée dans l'arrondissement Saint-Hubert de la Ville de Longueuil, soit assuré par la Commission scolaire Marie-Victorin;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008

IL EST PROPOSÉ par madame Michelle Laguë:

QUE pour l'année scolaire 2008-2009, la Commission scolaire Marie-Victorin accepte de transporter les élèves de la Communauté hellénique de Montréal fréquentant l'école Socrates IV et résidant sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin et ce, aux mêmes conditions applicables à l'ensemble des élèves transportés de la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE la Communauté hellénique de Montréal défraie à la Commission scolaires Marie-Victorin un montant de 161,50 \$ par élève transporté pour couvrir les frais administratifs reliés à l'organisation du transport scolaire;

QUE la Communauté hellénique de Montréal défraie à la Commission scolaire Marie-Victorin un montant supplémentaire pour couvrir les frais de partage des coûts d'utilisation de trois (3) autobus scolaires avec la Commission scolaire;

QUE la Communauté hellénique de Montréal paie à la fin de chaque mois le montant équivalent à un dixième (1/10) de la facturation;

QUE les journées supplémentaires de transport soient aux frais de la Communauté hellénique de Montréal et que la facture soit acquittée directement avec le transporteur;

QUE le directeur général et la direction du Service de l'organisation et du transport scolaire soient autorisés à signer l'entente de transport scolaire intervenue entre la Commission scolaire Marie-Victorin et la Communauté hellénique de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite la personne présente dans le public à prendre la parole. Cette personne n'a pas pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19 h 20.

Présidente

Secrétaire générale

